



FORMATION

PERIODE DE PREPARATION AU RECLASSEMENT (PPR)

Format d'intervention



E-learning

Votre secteur d'activité

S Santé **M** Médico-Social

T Territorial

Vous êtes

Personnel des services de Ressources Humaines, Conseiller en évolution professionnelle, Responsable gestionnaire de carrière.

Date et lieu



Environ 45 à 60 minutes

Tarifs



325€ (1 à 5 apprenants)
puis tarif dégressif

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- **Connaître** les bases juridiques de la PPR (période de préparation au reclassement).
- **Maîtriser** les règles de droit relatives au reclassement pour inaptitude physique.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Cours en ligne, quiz, annexes documentées.

MODALITES TECHNIQUES

Formation accessible depuis notre plateforme e-learning avec une simple connexion Internet.
Navigateur de référence : Google Chrome.

Contact technique :

formation.rrh@relyens.eu

Tel : 02.48.48.12.37

PROGRAMME

1- La PPR : définition

2 – Fondements juridiques

3 – A qui s'adresse la PPR ?

4 – Quelle est la durée de la PPR ?

5 – La procédure en 4 étapes

EVALUATION

Des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances, et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation.



formation.rrh@relyens.eu



+33 (0)2 48 48 15 15

Relyens SPS

CS 80006 - 18020 BOURGES Cedex - FRANCE
Tél : +33 (0)2 48 48 15 15 - www.relyens.eu

S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance -
335 171 096 RCS Bourges
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY -
N° ORIAS 07000 814 - www.orias.fr
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le
n° 24180125318 auprès du Préfet de région

